

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2925

06 – ALPES-MARITIMES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NICE

Jugement d'ouverture

Date : 22 septembre 2022.

Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

410 311 625 RCS Nice.

AUROCH.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Activité : tant en France qu'à l'étranger, prise de participations dans toutes entreprises ou société, achat et vente de tous titres ou valeurs mobilières cotés ou non cotés, gestion d'un portefeuille de titres de participations, acquisition, administration directe ou indirecte et gestion de tous immeubles, toutes prestations administratives, gestion d'un portefeuille de titres de participation, acquisition, administration directe ou indirecte de tous immeubles, toutes prestations administratives et conseils relatifs à la gestion de sociétés, tous travaux informatiques relatifs à la gestion de sociétés, assistance commerciale, conseils à l'importation et à l'exportation, achat, vente, importation, exportation, représentation de tous produits, biens ou prestations de services..

Adresse : 2 Bis, avenue du Capitaine Scott, C/o Sci Barres, 06300 Nice.

Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juillet 2022 désignant administrateur SCP Ezavin-Thomas Administrateurs Judiciaires Représentés Par Me Nathalie Thomas 1 Rue Alexandre Mari 06300 Nice mandataire judiciaire SELARL Pellier -Les Mandataires représentée par Me Marie-Sophie Pellier 41 Boulevard Carabacel 06000 Nice Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.